

# Réussir ses premières classes dehors

# Informations sur l'organisme de formation

Effet Eurêka SARL

Rue des Iles Kerguelen – 35760 Saint-Grégoire

N°SIRET: 895 305 043 00013

N°Déclaration d'activité : 53351104835 Contact : emmanuel@effeteureka.com

Téléphone: 07 83 26 57 07

#### Durée

15.00 heures - dont 4 heures de formation synchrone et 11 heures de formation asynchrone.

# Profils des stagiaires et Prérequis

• Être professeur.e des écoles dans un établissement public, privé sous contrat ou hors contrat.

# Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire se capable de :

- Organiser des classes dehors en respectant le cadre juridique et administratif et en assurant votre sécurité et celle des enfants.
- Mener des séquences et activités pédagogiques basées sur les grands principes d'apprentissage mis en œuvre dans les pédagogies du Dehors.

#### Contenu de la formation

- Du mercredi 18 mai au 7 juillet 2022 Mise à disposition des modules asynchrones :
- Module 1 : Définir votre lieu
- Module 2 : Définir vos besoins en termes d'équipement et de matériel
- Module 3 : Assurer votre sécurité et celle des enfants
- Module 4 : Mener vos séances et vos activités en nature
- Module 5 : Deux études de cas de la classe dehors
  - 2 sessions synchrones sur Zoom
    - Le 25 mai à 16h : 2 heures
      - Tour de table Les participants se présentent rapidement et échangent sur ce qui les a motivés à rejoindre la formation.

Effet Eurêka | Rue des Iles Kerguelen 35760 Saint Grégoire | emmanuel@effeteureka.com | 07 83 26 57 07 | SIRET: 89530504300013 | NDA: 53351104835 (ne vaut pas agrément de l'Etat)



- Les participants échangent sur leur projet, partagent leur projet, et leurs interrogations.
- o Laura définit le cadre juridique et administratif de la classe dehors.
- Le 15 juin à 16h :
  - o Comprendre la pédagogie par la nature les grands principes.
  - o Connaitre et savoir adopter les postures d'accompagnement en classe dehors.
  - Laura répond aux questions les plus fréquemment posées (questions posées en amont) + questions additionnelles envoyées en direct.

## Organisation de la formation

# **Equipe pédagogique**

Laura Nicolas est enseignante-chercheure en sciences de l'éducation à l'université de Créteil et formatrice en éducation par la nature. Elle est la créatrice d'une école-forêt sous format associatif.

# Moyens pédagogiques et techniques

- Cette formation aura lieu en distanciel.
- Les stagiaires recevront un email 1 jour avant le début d'une session synchrone avec un lien de connexion Zoom.
- Les modules asynchrones sont disponibles sur le lien partagé au début de la formation et accessible pendant la durée de la formation.
- Chaque module est accompagné d'une bibliographie et d'une sitographie pour permettre aux stagiaires d'approfondir la thématique évoquée.
- Les stagiaires trouveront aussi dans chaque module des outils concrets pour réussir leurs premières classes dehors.
- Un forum est mis à disposition de tous les stagiaires afin de leur permettre de poser leurs questions sur la formation et surtout d'échanger entre eux
- Laura Nicolas et Emmanuel Lacroix sont joignables par email : contact@effeteureka.com

#### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un suivi des connexions sur le site internet permet de s'assurer de l'assiduité des stagiaires à la formation.
- Des quiz sont mis en place à chaque module asynchrone afin de vérifier l'avancement des stagiaires. Le stagiaire devra répondre au quiz proposé à la fin du module et obtenir un score de 70% minimum avant de pouvoir accéder au module suivant.
- Une feuille d'émargement est mise en place pour les sessions synchrones
- La satisfaction des stagiaires sera évaluée en fin de formation
- Remise d'un certificat de réalisation de l'action de formation

## Modalités d'inscription :

Effet Eurêka | Rue des Iles Kerguelen 35760 Saint Grégoire | emmanuel@effeteureka.com | 07 83 26 57 07 | SIRET: 89530504300013 | NDA: 53351104835 (ne vaut pas agrément de l'Etat)



# Pour les inscriptions avec une prise en charge :

Votre inscription à la formation ne sera effective qu'après réception de la convention de formation signée par l'organisme financeur.

# Pour les inscriptions sans prise en charge :

Votre inscription aura lieu sur le site internet Effet Eurêka. Après avoir rempli le questionnaire d'analyse des besoins, un contrat de formation vous sera envoyé.

Votre inscription à la formation ne sera effective qu'après réception du contrat de formation signé et après le versement de l'acompte de 30% du montant de la formation.

## Délai d'accès :

Les inscriptions pour cette formation sont ouvertes jusqu'au 11 mai 2022.

Cette session de formation aura lieu si au moins 8 stagiaires sont inscrits avant le 11 mai 2022.

# Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Emmanuel Lacroix: 07 83 26 57 07 / emmanuel@effeteureka.com

## **Tarif**

297€ / stagiaire.

En cas de non prise en charge par un organisme financeur, un acompte de 30% est demandé pour valider l'inscription. Le solde final est dû au 18 mai.

#### Contact

**Emmanuel Lacroix** 

Mail: emmanuel@effeteureka.com

Téléphone: 07 83 26 57 07